



## Compte rendu de mandat des représentant-es du personnel CGT FINANCES au CDAS du 13 octobre 2015

*Début de la séance à 9h30*

### Représentants de l'Administration :

M. DEFAYS, Président ,  
M. PAILLET,  
Mme MARTINAND,  
M. GIMBERGUES.

### Représentants du personnel :

Mme FRIAA, CGT (titulaire),  
M. WAY, CGT (suppléant),  
Mme LAROUSSINIE, Solidaires (titulaire),  
Mme MAYADE, Solidaires (titulaire),  
Mme ANGLADE, Solidaires (suppléante),  
Mme ARNAUD, Solidaires (suppléante),  
Mme BOURGADE, FO (titulaire),  
M. RAVENEAU, FO (titulaire),  
M. DEJOU, FO (suppléant).

### Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale,  
Mme DUFAU, assistante de service social,  
Mme MAILLOT, médecin de prévention.

### Correspondants sociaux :

Mme FELGINES (DDSPP), Mme MIALOU (DDFIP),  
Mme SAINT YVES (DGDDI de Clermont Ferrand).

Mme COUDERT, Présidente de l'association des retraités.

Mme BENOIT assure le secrétariat, et Mme BOURGADE (FO) celui de secrétaire adjoint.

## **Déclaration Liminaire**

Sylvie FRIAA lit la **déclaration liminaire des représentant-es de la CGT Finances (voir en pièce-jointe)**.

En réponse à cette déclaration le Président tient à préciser :

- \_que le contexte budgétaire national est contraint et défavorable,
- \_que la baisse de 800 € du budget d'initiative locale du CDAS du Cantal subie l'an dernier est liée à un nouvelle répartition des moyens entre les CDAS basée sur l'évolution des effectifs,
- \_que si les chiffres 2016 ne sont pas encore officiellement connus, notre budget devrait rester stable (seuil minimum de 16000 €),
- \_qu'il partage l'attachement à une action sociale de proximité exprimé par la CGT.

## **1/ Approbation du règlement intérieur**

Les représentant-es CGT demandent deux modifications du règlement intérieur type présenté par l'administration :

- \_l'une concerne le fait de fournir systématiquement tous les documents utiles mais non communiqués avec la convocation (le règlement intérieur type prévoit que ces documents peuvent être fournis sur demande),
- \_l'autre consiste à supprimer la possibilité d'établir de simples relevés de décisions du CDAS en lieu et place de procès-verbaux (comptes-rendus complets) *[position exprimée par l'ensemble des organisations syndicales à l'occasion du CDAS du 03 avril 2015]*.

Le président répond que pour être intégrées au règlement intérieur du CDAS du Cantal ces propositions de modification doivent être soumises au bureau RH3C.

Il soumet donc au vote le règlement intérieur type.

Il fera remonter les propositions de la CGT au bureau RH3C, qui donnera son avis, et en cas d'accord ces propositions seront soumises au vote lors du prochain CDAS.

En cohérence avec leurs propositions les représentant-es CGT ne participeront pas au vote de ce jour et attendrons le prochain CDAS pour s'exprimer sur le règlement intérieur.

Vote sur le règlement intérieur type proposé par l'administration :

- \_Pour : 2 (FO)
- \_Contre : 0
- \_Abstentions : 2 (Solidaires)
- \_Ne prend pas part au vote : 1 (CGT)

## **2/ Approbation du procès verbal de la réunion du 03 avril 2015**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **3/ Utilisation des Crédits d'Action Locale (CAL) 2015 et Arbre de Noël 2015.**

**\*Arbre de Noël 2015 :**

**Il se déroulera le 02 décembre prochain à la salle de la Vidalie à Arpajon, avec un spectacle pour enfants intitulé « SOS Père Noël ».**

A noter que le Président du CDAS du Cantal a obtenu cette année un tarif préférentiel pour la location de la salle permettant une économie de près de 200 €.

**Comme l'an dernier les parents devront apporter les cadeaux à la délégation (ou à l'arrière de la salle de la Vidalie le jour de la manifestation) pour qu'ils soient remis par le Père Noël à leurs enfants.**

**Les représentant-es CGT proposent que les membres du CDAS participent à la collecte sur les sites où ils sont présents.** Cela permettrait de multiplier les points de collecte et ainsi faciliter la tâche des collègues, notamment ceux qui ont des enfants en bas âge.  
Cette proposition de la CGT fait l'unanimité.

M. PAILLET indique que la DDFiP du Cantal va réfléchir à ce qui peut être mis en place pour les sites éloignés où aucun membre du CDAS n'est présent.

**Une information sur la collecte et la distribution des cadeaux sera faite dès que les modalités en seront définitivement fixées.**

**La distribution des Tickets Kadéos (d'une valeur faciale de 40 €, supérieure à la moyenne nationale) se fera en novembre.**

#### **\*Utilisation des Crédits d'Actions Locales (CAL) 2015**

- Montant total de la dotation = 16000 €  
Après bilan de l'utilisation des crédits alloués au Budget d'Initiative Local BIL 2015, **en raison d'un reliquat positif, estimé à ce jour à environ 1000 €, le Président demande aux membres du CDAS de voter pour l'utilisation de ce reliquat de crédit selon les modalités suivantes :**  
\_achat de CESU préfinancés pour 200 €,  
\_achat de chèques Kadéos 15-17 ans pour environ 800 € (en prévision de l'arbre de Noël 2016).

**Cette proposition est votée à l'unanimité.**

**Concernant les « coins repas » il reste un solde à utiliser de 251,39 €.**

Cette années seules les trésoreries de Montsalvy, Chaudes-Aigues et Massiac ont demandé des achats pour leurs « coins repas ».

**Pour les sites concernés, pensez à faire remonter vos demandes d'achat à la délégation.**

*Pour rappel :* les « coins repas » concernent l'aménagement de salle sur les sites ou les agents bénéficient de titres restaurant.

#### **4/ CAL Projets 2016.**

Budget disponible (hypothèse de travail sur la base du montant 2015, le montant du BIL n'étant pas encore connu à ce jour) = 16000 €, comprenant la dotation pour l'organisation des « coins repas ».

\*Arbre de Noël montant prévisionnel alloué à cette manifestation 8000 € (idem 2015).

\*Amitié Finances Industrie 250 € (idem 2015).

\*Manifestations retraités 1800 € (idem en 2015).

\*Consultations Psychologues 300 € sont réservés pour cette action (idem 2015, bien qu'il semble à ce jour que ces fonds seront loin d'être utilisés en totalité).

*Pour rappel :* coût de la consultation 40 €, participation Délégation 20 €, 4 consultations maximum prises en charge par agent.

\*Budget actifs dont voyages et sorties 4750 € (4835 € en 2015).

\*Prestation CESU préfinancés 500 € (315 € en 2015).

*Pour rappel :* il s'agit d'un titre de paiement (valeur faciale 15 euros, valable une année) qui permet l'emploi d'un salarié direct ou le paiement d'un prestataire de services à la personne.

*Ces CESU ont pour but de soulager l'agent qui connaît des difficultés passagères, et interviennent pour pallier les prestations non prises en compte par la Mutuelle qui elle intervient pour les urgences, les imprévus et les protocoles lourds.*

*Cette aide est accordée à l'agent ou son conjoint sous certaines conditions : congés longue durée ou longue maladie, congés de maternité, congés de maladie ordinaire supérieur à un mois ou inférieur à un mois si l'agent est dans l'incapacité de se déplacer, sortie d'hospitalisation, garde de personne âgée à charge ou d'enfant handicapé. Les CESU doivent être demandés auprès du service d'action sociale ou auprès de l'assistante de service social, sous présentation de justificatifs médicaux.  
21 chèques ont été achetés par la Délégation dans un premier temps pour 2015 et ils ont tous été utilisés à ce jour.  
Cette prestation est limitée à 3 CESU par agent.*

*\*Coins repas. 400 € (419,55 € en 2015).*

**Cette proposition de répartition sera soumise au vote du prochain CDAS.**

**D'ici là un groupe de travail (GT) sera réuni mi-novembre pour discuter des projets de sorties et voyages, et notamment d'un week-end à Euro-Disney pendant les vacances d'avril.**

Pour laisser la possibilité de mettre en place d'autres actions, la participation du CDAS à ce week-end à Euro-Disney doit se situer entre 3500 et 3800 € maximum.

Le GT devra donc se prononcer sur la viabilité et sur le caractère social du projet dans ces conditions.

En cas d'abandon il faudra trouver une alternative.

Il faut également élaborer d'autres propositions d'actions.

**N'hésitez pas à nous faire remonter vos idées !**

**Nos coordonnées sont sur notre page internet : <http://www.cgtfipcantal.org/comptes-rendu/comite-departemental-d-action-sociale-cdas/>**

Les représentant-es CGT se sont opposés à une proposition de financement de soutien scolaire par internet (service *Prof Express*). Si la CGT est favorable à la mise en place d'aides au soutien scolaire, elle estime que ce dernier nécessite la présence d'un professeur. Les autres organisations syndicales partagent cette critique.

## **5/ Questions diverses**

### **\_Subventions interministérielles « séjour d'enfant » :**

Les représentant-es CGT demandent à ce qu'un rappel soit fait à chaque rentrée sur ce dispositif.

Nous demandons également à ce qu'un modèle d'attestation soit envoyé par messagerie à cette occasion et/ou disponible sur le site de la délégation.

***Pour plus d'information sur cette prestation n'hésitez pas à contacter les représentant-es CGT au CDAS !***

### **\_SRIAS :**

Les représentant-es CGT demandent à ce qu'une information sur la Carte CEZAM et les autres prestations du SRIAS (Service Régional Interministériel de l'Action Sociale) soit envoyée aux agents. Cette information sera faite pas la délégation en novembre.

Nous signalons également que le lien vers le bulletin d'inscription sur le site du SRIAS pour l'action « Cirque Bouglione » n'était pas accessible depuis nos postes dans les services.

*La séance est levée à 10h45.*

**Vos représentant-es CGT au CDAS: Sylvie FRIAA – Luc WAY**

***Pour plus d'informations sur l'action sociale n'hésitez pas à nous contacter ou à joindre la Délégation.***

***Vous pouvez également consulter le guide de l'action sociale sur notre site internet local :***

**<http://www.cgtfipcantal.org/dossiers/action-sociale>**

***Pour recevoir directement sur votre messagerie professionnelle les informations de la CGT Finances Publiques du Cantal, il suffit d'une simple demande par mail à cette adresse : [cgt.ddfip15@dqfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip15@dqfip.finances.gouv.fr)***



## CDAS du Cantal

*Mardi 13 octobre 2015*

### Déclaration liminaire des représentant-es des personnels CGT Finances

Le budget alloué à l'action sociale ministérielle est évoqué une fois par an en comité technique ministériel (CTM) par les ministres puis présenté plus en détail en Conseil national d'action sociale (CNAS).

L'affichage ministériel est dithyrambique alors même que les moyens alloués ne sont pas à la hauteur des besoins des agents du ministère. En effet, le budget global consacré aux politiques sociales est d'environ 180 millions d'euros, sur lequel un montant de 20,5 millions d'euros est utilisé pour la santé au travail. Au montant restant, la réserve appelée « *de précaution* » est ponctionnée à raison de 8 % sur certains postes, cette réserve qui augmente de 1% tous les ans depuis quatre ans n'est évidemment jamais récupérée puisqu'elle est versée directement dans le budget de l'État. Sans oublier l'utilisation d'une partie de la subvention qui était dédiée à la protection sociale complémentaire mais qui a été finalement utilisée pour revaloriser les titres-restaurant.

Ensuite, il faut retirer la rétrocession des loyers que les trois associations Alpag (logement et prêts), Epaf (vacances enfants, vacances familles) et Agraf (restauration Ile-de-France) occupent dans les locaux du Valmy dans le 20e arrondissement. Ces loyers n'étaient pas reversés jusqu'en 2014... pour un montant de presque 2 millions d'euros.

Pour la fédération des Finances CGT ces ponctions opérées sur notre budget sont inadmissibles !

On voit bien encore une fois que ce qui est appelé par nos ministres un « *budget constant* » n'est en réalité qu'un budget en baisse ! Et qui dit budget en baisse, dit moins d'action sociale pour les agents. Pourtant, les besoins sont de plus en plus importants en matière de logements sociaux, de places supplémentaires d'accueil de la petite enfance, de restauration, de vacances... Il en va de même de l'accès pour tous aux loisirs, au sport, à la culture... Les besoins sont également importants en matière d'aides et de prêts ou encore de secours pour permettre de répondre à des situations sociales difficiles.

Le budget d'initiative local pour le Cantal étant déjà au seuil minimum pour 2015 (16000 €), doit-on s'attendre à une nouvelle baisse pour 2016 ? Rappelons que ce budget a perdu 800 € entre 2014 et 2015.

Rappelons également que notre délégation a perdu un emploi au 1<sup>er</sup> septembre 2014. En termes d'accompagnement social de proximité cela ne peut que réduire la présence auprès des agents. Dans le contexte économique et social actuel, les représentant-es CGT Finances réaffirment au contraire que cette présence auprès des collègues actifs et retraités est primordiale, notamment pour les personnes qui rencontrent les plus grosses difficultés.

L'affichage ministériel dithyrambique en matière sociale contraste donc avec les moyens alloués. Pendant ce temps les suppressions de postes, les restructurations, concentrations etc..., provoquent angoisses et stress chez nos collègues.

Malgré ce constat la CGT Finances continuera à mobiliser les agents pour la défense et l'amélioration de l'action sociale ministérielle. Nous avons récemment obtenu la généralisation de la prestation CESU 6/12 ans. Cela montre bien qu'il y a de nouveaux besoins à satisfaire et qu'ils peuvent être entendus. Comptez sur la fédération des Finances CGT et ses militants pour oeuvrer à la prise en considération de ces nouveaux besoins.